

30 sep 2020 -10:46

La Monnaie Royale de Belgique frappe trois pièces officielles en hommage à Jan van Eyck

La Monnaie Royale de Belgique (MRB) présente trois pièces commémoratives en l'honneur de Jan van Eyck. En raison du COVID-19, les pièces sont présentées cette année dans une vidéo notamment tournée à Gand. En 2020-2021, la ville de Gand mettra à l'honneur Jan van Eyck.



De son vivant, l'artiste flamand Jan van Eyck (c. 1390-1441) était peut-être le peintre le plus célèbre du monde. C'est dans la cathédrale Saint-Bavon à Gand qu'est exposée l'œuvre la plus emblématique de l'artiste : *L'Adoration de l'Agneau mystique*. Le retable a été récemment restauré. Mais d'autres œuvres du peintre sont toujours très populaires. Il n'en fallait pas plus pour que la MRB décide de rendre hommage à l'artiste en frappant des pièces en son honneur. « *Ces magnifiques pièces vont permettre de mettre parfaitement en lumière l'immense talent et la maîtrise absolue de Jan van Eyck* », explique Ingrid Van Herzele, Commissaire des Monnaies de la MRB.

Conception et émission

La MRB va émettre trois pièces en l'honneur de Jan van Eyck. Une pièce de 2 euros représentera en détails *L'homme au turban rouge*, une œuvre considérée par beaucoup comme l'autoportrait de Jan van Eyck. Une pièce de 10 euros en argent représentera le célèbre double portrait du marchand de textile italien Giovanni Arnolfini et de sa femme Constanza. Enfin, une pièce de 50 euros en or représentera un élément inférieur du panneau central de *L'Adoration de l'Agneau mystique* : l'agneau qui saigne. Pour les passionnés, les trois pièces en qualité Belle-épreuve seront également disponibles en set prestige : un emballage de collection rassemblant les pièces Van Eyck dans un coffret vitré.

En raison des restrictions actuelles de rassemblements, aucune présentation officielle des monnaies ne sera faite. Afin de dévoiler les pièces au monde entier, une vidéo a été tournée à Gand, ville qui abrite *L'Adoration de l'Agneau mystique*, et à Bruges, lieu de résidence de Jan Van Eyck lorsqu'il était peintre de cour du duc de Bourgogne Philippe Le Bon. Visionnez ici la vidéo de présentation de la MRB : <https://www.youtube.com/watch?v=neWGe2ykKgs>

Vente et tirage

Toutes les pièces frappées en l'honneur de Jan van Eyck peuvent être commandées dès aujourd'hui sur le site www.piecescommemoratives.be. La pièce de 2 euros en qualité BU pourra être utilisée comme moyen de paiement dans tous les pays de la zone euro et sera conditionnée dans une coïncard (un emballage de collection au format de carte bancaire). Elle paraîtra en deux versions linguistiques avec un tirage total de 150 000 exemplaires. La même pièce en qualité Belle-épreuve sera disponible en édition limitée à un tirage de 5 000 exemplaires. Les monnaies en argent et en or, avec des tirages maximums respectifs de 5 000 et 1 000 exemplaires, sont de véritables pièces de collection. Le set prestige ne sera émis qu'en 250 exemplaires uniques au monde.

À propos de la Monnaie Royale de Belgique

La Monnaie Royale de Belgique est responsable de la commande des pièces de monnaie de circulation, de la conception, du contrôle de la qualité et de la lutte contre le faux-monnayage. La Monnaie Royale représente également l'État belge au niveau international. Depuis le début de l'année 2018, la frappe et la commercialisation des pièces et des médailles commémoratives ont été attribuées à la Monnaie Royale des Pays-Bas pour une période de 4 ans. Le roi des Belges reste l'autorité émettrice.

Les émissions officielles commandées par la Monnaie Royale de Belgique portent la marque de la Commissaire des Monnaies belge, Mme Ingrid Van Herzele, et la marque de la Monnaie Royale des Pays-Bas. La Monnaie Royale des Pays-Bas figure dans le top 5 mondial des fabricants de pièces destinées à la circulation, de pièces commémoratives et de pièces de collection.

Les pièces commémoratives belges sont disponibles sur www.piecescommemoratives.be.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be